

0590064Z
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN-BAPTISTE COROT
133 RUE SAINT VAAST
59508 DOUAI CEDEX
Tel : 0327718120

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 5
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/10/2022
Réuni le : 07/11/2022
Sous la présidence de : Dominique Radziejka
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Paris , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 2

Libellé de la délibération :

musée Picasso et Palais Galliera: participation des familles fixées à 20 € et financement par la subvention régionale ACED pour 450 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0590064Z
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN-BAPTISTE COROT
133 RUE SAINT VAAST
59508 DOUAI CEDEX
Tel : 0327718120

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 6
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/10/2022

Réuni le : 07/11/2022

Sous la présidence de : Dominique Radziej

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Lille , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 2

Libellé de la délibération :

concert du baccalauréat nouveau siècle-gratuite pour les familles. Financement sur la subvention régionale ACED.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Radziej

Prénom : Dominique

Signé le: 10/11/2022 09:33:20

0590064Z
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN-BAPTISTE COROT
133 RUE SAINT VAAST
59508 DOUAI CEDEX
Tel : 0327718120

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 7

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/10/2022

Réuni le : 07/11/2022

Sous la présidence de : Dominique Radziejka

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

L'internat étant ouvert du lundi au vendredi, chaque interne passe 4 nuits et prend 13 repas par semaine. Le conseil régional considère qu'une nuitée se compose d'un hébergement et de 3 repas. Dans ces conditions, le conseil d'administration approuve que le forfait soit calculé sur la base de 4 nuitées hebdomadaires et d'un repas supplémentaire sur la base des montants forfaitaires arrêtés chaque année par le conseil régional des Hauts de France pour la nuitée et le repas au forfait.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Radziejka

Prénom : Dominique

Signé le: 10/11/2022 09:33:23

0590064Z
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN-BAPTISTE COROT
133 RUE SAINT VAAST
59508 DOUAI CEDEX
Tel : 0327718120

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 8
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/10/2022

Réuni le : 07/11/2022

Sous la présidence de : Dominique Radziejka

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

convention turboself renouvellement 01/01/2023

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Radziejka

Prénom : Dominique

Signé le: 10/11/2022 09:33:26

0590064Z
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN-BAPTISTE COROT
133 RUE SAINT VAAST
59508 DOUAI CEDEX
Tel : 0327718120

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 9
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/10/2022

Réuni le : 07/11/2022

Sous la présidence de : Dominique Radziejka

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

lycéens au cinéma convention 2022-2023

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Radziejka

Prénom : Dominique

Signé le: 10/11/2022 09:33:29

0590064Z
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN-BAPTISTE COROT
133 RUE SAINT VAAST
59508 DOUAI CEDEX
Tel : 0327718120

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 10
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/10/2022

Réuni le : 07/11/2022

Sous la présidence de : Dominique Radziejka

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

convention BGE partenariat 2022-2023

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Radziejka

Prénom : Dominique

Signé le: 10/11/2022 09:33:32

0590064Z
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN-BAPTISTE COROT
133 RUE SAINT VAAST
59508 DOUAI CEDEX
Tel : 0327718120

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 11

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/10/2022

Réuni le : 07/11/2022

Sous la présidence de : Dominique Radziejka

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

Délégation générale au chef d'établissement en vue de passer tous les marchés dont l'incidence financière est annuelle (2023) dans le respect des crédits ouverts au budget et des dispositions relatives aux marchés publics pour les marchés à procédure adaptée.

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0590064Z
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN-BAPTISTE COROT
133 RUE SAINT VAAST
59508 DOUAI CEDEX
Tel : 0327718120

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 12

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/10/2022

Réuni le : 07/11/2022

Sous la présidence de : Dominique Radzieja

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

En cas de perte d'un matériel mis à disposition, le tarif appliqué sera la valeur de remplacement du matériel non restitué.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0590064Z
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN-BAPTISTE COROT
133 RUE SAINT VAAST
59508 DOUAI CEDEX
Tel : 0327718120

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 13

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/10/2022

Réuni le : 07/11/2022

Sous la présidence de : Dominique Radziejka

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

En cas de dégradation et dans le cadre d'une procédure amiable, le tarif appliqué par le lycée sera la valeur de remplacement ou de réparation de ce qui a été dégradé.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0590064Z
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN-BAPTISTE COROT
133 RUE SAINT VAAST
59508 DOUAI CEDEX
Tel : 0327718120

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 14

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/10/2022

Réuni le : 07/11/2022

Sous la présidence de : Dominique Radziejka

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Collège Canivez DOUAI: convention pour hébergement 2022-2023

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0590064Z
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN-BAPTISTE COROT
133 RUE SAINT VAAST
59508 DOUAI CEDEX
Tel : 0327718120

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 15
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/10/2022

Réuni le : 07/11/2022

Sous la présidence de : Dominique Radziejka

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

nettoyage des hottes et plafonds filtrants 2023-2024: groupement de commandes Lycée WOILLEZ

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Radziejka

Prénom : Dominique

Signé le: 10/11/2022 09:35:10

0590064Z
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN-BAPTISTE COROT
133 RUE SAINT VAAST
59508 DOUAI CEDEX
Tel : 0327718120

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : PV séance du CA du 04/07/2022

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 16
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/10/2022
Réuni le : 07/11/2022
Sous la présidence de : Dominique Radziejka
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le compte-rendu du conseil d'administration du 04/07/2022.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CA 04/07/2022: compte-rendu

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Radziejka

Prénom : Dominique

Signé le: 10/11/2022 09:35:13

0590064Z
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN-BAPTISTE COROT
133 RUE SAINT VAAST
59508 DOUAI CEDEX
Tel : 0327718120

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : ventilation dotation exceptionnelle FONDS SOCIAUX

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 17

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/10/2022

Réuni le : 07/11/2022

Sous la présidence de : Dominique Radziejka

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le ventilation de la dotation exceptionnelle 2022 de fonds sociaux.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

ventilation de la dotation exceptionnelle 2022 de fonds sociaux, selon annexe jointe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Radziejka

Prénom : Dominique

Signé le: 10/11/2022 09:35:17

0590064Z
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN-BAPTISTE COROT
133 RUE SAINT VAAST
59508 DOUAI CEDEX
Tel : 0327718120

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 18
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/10/2022
Réuni le : 07/11/2022
Sous la présidence de : Dominique Radziejka
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Exercice : 2022
Numéro de la DBM : 8
Budget d'origine :
Budget primitif : [X]
Budget annexe : []
Pièce(s) jointe(s)
 [X] Oui [] Non Nombre: 4

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

DBM pour vote N°8- présentation pour information de la décision de l'ordonnateur n°4 et des DBM pour info n°6 et n°7

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Radziejka

Prénom : Dominique

Signé le: 10/11/2022 09:35:20

0590064Z
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN-BAPTISTE COROT
133 RUE SAINT VAAST
59508 DOUAI CEDEX
Tel : 0327718120

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 19
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/10/2022
Réuni le : 07/11/2022
Sous la présidence de : Dominique Radzieja
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Douai, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Lycéens au cinéma séance 1 et séance 2 sorties gratuites pour les élèves. Financement sur la subvention régionale ACED.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0590064Z
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN-BAPTISTE COROT
133 RUE SAINT VAAST
59508 DOUAI CEDEX
Tel : 0327718120

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 20
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/10/2022
Réuni le : 07/11/2022
Sous la présidence de : Dominique Radziejka
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Bruxelles , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 2

Libellé de la délibération :
parlement: participation des familles fixées à 10 €. Financement par la subvention régionale ACED à hauteur de 252 €.

Résultats du vote
Suffrages exprimés : 18
Pour : 18
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs : 0
Nuls : 0

0590064Z
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN-BAPTISTE COROT
133 RUE SAINT VAAST
59508 DOUAI CEDEX
Tel : 0327718120

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 21
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/10/2022

Réuni le : 07/11/2022

Sous la présidence de : Dominique Radzieja

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Paris , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Sénat et Panthéon.Participation des familles:18 €, subvention régionale ACED à hauteur de 477 €. Les visites guidées seront financées par le pass culture.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Radzieja

Prénom : Dominique

Signé le: 10/11/2022 09:35:46

0590064Z
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN-BAPTISTE COROT
133 RUE SAINT VAAST
59508 DOUAI CEDEX
Tel : 0327718120

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 22
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/10/2022
Réuni le : 07/11/2022
Sous la présidence de : Dominique Radziejka
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Mons en Baroeul , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 2

Libellé de la délibération :

cie du théâtre du Prisme: participation des familles fixées à 8€ et financement par la subvention régionale ACED pour 325 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0590064Z
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN-BAPTISTE COROT
133 RUE SAINT VAAST
59508 DOUAI CEDEX
Tel : 0327718120

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 23
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/10/2022

Réuni le : 07/11/2022

Sous la présidence de : Dominique Radzieja

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à PARIS , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Paris: musée Carnavalet.Participation des familles fixées à 20 € et financement par la subvention régionale ACED à hauteur de 505 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Radzieja

Prénom : Dominique

Signé le: 10/11/2022 09:36:42

0590064Z
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN-BAPTISTE COROT
133 RUE SAINT VAAST
59508 DOUAI CEDEX
Tel : 0327718120

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 24
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/10/2022

Réuni le : 07/11/2022

Sous la présidence de : Dominique Radziejka

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Prix de l'excellence économique en STMG 2022-2023

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Radziejka

Prénom : Dominique

Signé le: 10/11/2022 09:36:45

90064Z
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN-BAPTISTE COROT
33 RUE SAINT VAAST
9508 DOUAI CEDEX
Tél : 0327718120

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 25
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/10/2022
Réuni le : 07/11/2022
Sous la présidence de : Dominique Radzieja
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Remise de prix et de récompenses: dans le cadre de projets pédagogiques et de mise en valeur de l'investissement d'élèves et/ou d'étudiants, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à distinguer les élèves et étudiants en leur remettant un prix ou récompense en accord avec les porteurs des dits projets.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Radzieja
Prénom : Dominique
Signé le: 10/11/2022 09:36:48

0590064Z
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN-BAPTISTE COROT
133 RUE SAINT VAAST
59508 DOUAI CEDEX
Tel : 0327718120

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : assistant de prévention

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 26
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/10/2022
Réuni le : 07/11/2022
Sous la présidence de : Dominique Radziejka
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la désignation de deux assistants de prévention.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Madame Patricia Mazure et monsieur Laurent Lucidarme sont désignés assistants de prévention. Ils recevront une lettre de mission du chef d'établissement suite à cette désignation par les membres du conseil d'administration.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0